

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- SUD RHONE ENVIRONNEMENT (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25300291900012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE D UZES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : Syndicat Mixte SUD RHONE ENVIR (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexé.

SLOW

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	26
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	30
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	33
D2 - Arrêté et signatures	34

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements communaux (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Code INSEE	SUD RHONE ENVIRONNEMENT Syndicat Mixte SUD RHONE ENVIR	BP 2023
------------	---	------------

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	120941
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	136,63	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	137,80	
4	Dépenses d'équipement brut/population	5,21	
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	2,89	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97,86	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	3,72	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les communes des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

SLO

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II
A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 926 931,00	16 671 584,49
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 255 346,51
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		16 926 931,00	16 926 931,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	671 179,00	460 926,67
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 210 252,33
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		671 179,00	671 179,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		17 598 110,00	17 598 110,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	15 168 849,00	0,00	15 753 482,92	15 753 482,92	15 753 482,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	482 844,00	0,00	477 637,00	477 637,00	477 637,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	73 350,00	0,00	72 517,43	72 517,43	72 517,43
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		15 725 043,00	0,00	16 303 637,35	16 303 637,35	16 303 637,35
66	Charges financières	4 830,00	0,00	4 242,40	4 242,40	4 242,40
67	Charges exceptionnelles	1 100,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	212 131,00		212 131,00	212 131,00	212 131,00
022	Dépenses imprévues	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 946 104,00	0,00	16 524 010,75	16 524 010,75	16 524 010,75
023	Virament à la section d'investissement (5)	150 000,00		247 272,12	247 272,12	247 272,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	87 647,00		155 648,13	155 648,13	155 648,13
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		237 647,00		402 920,25	402 920,25	402 920,25
TOTAL		16 183 751,00	0,00	16 926 931,00	16 926 931,00	16 926 931,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

16 926 931,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	14 737,00	0,00	90 863,64	90 863,64	90 863,64
70	Produits services, domaine et ventes div	12 673 717,85	0,00	13 993 761,89	13 993 761,89	13 993 761,89
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 856 562,00	0,00	2 561 449,96	2 561 449,96	2 561 449,96
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		14 544 016,85	0,00	16 646 075,49	16 646 075,49	16 646 075,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		14 546 016,85	0,00	16 666 075,49	16 666 075,49	16 666 075,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	5 509,00		5 509,00	5 509,00	5 509,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 509,00		5 509,00	5 509,00	5 509,00
TOTAL		14 551 525,85	0,00	16 671 584,49	16 671 584,49	16 671 584,49

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

255 346,51

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

16 926 931,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

397 411,25

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

SUD RHONE ENVIRONNEMENT - Syndicat Mixte SUD RHONE ENVIR - BP - 2023

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$, $RI\ 040 = DF\ 042$, $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

 SLO

ID : 030-253002919-20230406-D23_011B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 715,00	0,00	5 300,00	5 300,00	5 300,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	246 608,20	0,00	624 944,00	624 944,00	624 944,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	251 323,20	0,00	630 244,00	630 244,00	630 244,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	31 040,00	0,00	35 426,00	35 426,00	35 426,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	11 040,00	0,00	35 426,00	35 426,00	35 426,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	262 363,20	0,00	665 670,00	665 670,00	665 670,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 509,00	0,00	5 509,00	5 509,00	5 509,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 509,00	0,00	5 509,00	5 509,00	5 509,00
	TOTAL	267 872,20	0,00	671 179,00	671 179,00	671 179,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

671 179,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	22 078,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	170 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	192 178,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	10 993,98	0,00	34 006,42	34 006,42	34 006,42
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	11 748,02	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	22 742,00	0,00	34 006,42	34 006,42	34 006,42
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	214 920,00	0,00	58 006,42	58 006,42	58 006,42
021	Virement de la "sect" de fonctionnement (4)	150 000,00	0,00	247 272,12	247 272,12	247 272,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	87 647,00	0,00	155 648,13	155 648,13	155 648,13
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	237 647,00	0,00	402 920,25	402 920,25	402 920,25

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles		(= RAR + vote)
	TOTAL	452 567,00	0,00	460 926,67	460 926,67	460 926,67
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						210 251,33
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						671 178,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	397 411,25
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1066 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

SLOW

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	15 753 482,92		15 753 482,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	477 637,00		477 637,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	72 517,43		72 517,43
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	4 242,40	0,00	4 242,40
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	212 131,00	155 648,13	367 779,13
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	3 000,00		3 000,00
023	Virement à la section d'investissement		247 272,12	247 272,12
Dépenses de fonctionnement - Total		16 524 010,75	402 920,25	16 926 931,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

16 926 931,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 509,00	5 509,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	35 426,00	0,00	35 426,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	5 300,00	0,00	5 300,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	624 944,00	0,00	624 944,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		665 670,00	5 509,00	671 179,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

671 179,00



(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitre « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	90 863,64		90 863,64
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	13 993 761,89		13 993 761,89
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	2 561 449,96		2 561 449,96
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	5 509,00	25 509,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		16 666 075,49	5 509,00	16 671 584,49

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**255 346,51**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**16 926 931,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	34 006,42	0,00	34 006,42
13	Subventions d'investissement	24 000,00	0,00	24 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		155 648,13	155 648,13
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		247 272,12	247 272,12
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		58 006,42	402 920,25	460 926,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**210 252,33**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**671 179,00**

SLOW

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	15 159 849,00	15 753 482,92	15 753 482,92
60622	Carburants	4 000,00	13 000,00	13 000,00
60623	Alimentation	500,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 200,00	2 700,00	2 700,00
60636	Vêtements de travail	500,00	800,00	800,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 200,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	12 619 240,00	13 965 100,00	13 965 100,00
6132	Locations immobilières	2 749,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	16 880,00	6 100,00	6 100,00
61521	Entretien terrains	11 200,00	1 500,00	1 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	7 500,00	10 000,00	10 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	75 000,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	75 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6156	Maintenance	14 910,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	9 600,00	30 000,00	30 000,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	246 216,00	246 216,00
6182	Documentation générale et technique	1 179,00	1 900,00	1 900,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 300,00	6 000,00	6 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	200,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6226	Honoraires	35 000,00	60 000,00	60 000,00
6231	Annonces et insertions	2 200,00	8 400,00	8 400,00
6232	Fêtes et cérémonies	650,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	8 600,00	5 400,00	5 400,00
6237	Publications	3 200,00	2 800,00	2 800,00
6238	Divers	6 250,00	3 500,00	3 500,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	8 200,00	8 200,00
6256	Missions	1 816,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	400,00	600,00	600,00
6261	Frais d'affranchissement	800,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	5 026,00	4 800,00	4 800,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 657,00	6 500,00	6 500,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 168 592,00	1 286 966,92	1 286 966,92
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	482 844,00	477 637,00	477 637,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 850,00	4 025,00	4 025,00
64111	Rémunération principale titulaires	242 000,00	223 576,00	223 576,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	9 100,00	8 552,00	8 552,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité infiat ^o	2 660,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	83 300,00	91 291,00	91 291,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	35 150,00	34 722,00	34 722,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	74 000,00	82 816,00	82 816,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	22 150,00	22 900,00	22 900,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	930,00	895,00	895,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 164,00	1 060,00	1 060,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 540,00	7 800,00	7 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	73 350,00	72 517,43	72 517,43
6512	Droits d'utilisat ^o - informatique nuage	1 750,00	1 130,00	1 130,00
6518	Autres	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6531	Indemnités	49 650,00	51 359,26	51 359,26
6532	Frais de mission	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	3 600,00	2 434,95	2 434,95
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	15 750,00	14 993,22	14 993,22
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		15 725 043,00	16 303 637,35	16 303 637,35
66	Charges financières (b)	4 830,00	4 242,40	4 242,40
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 018,00	3 756,19	3 756,19
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	556,00	486,21	486,21
6688	Autres	256,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)	
67	Charges exceptionnelles (c)	1 100,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	212 131,00	212 131,00	212 131,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	212 131,00	212 131,00	212 131,00
022	Dépenses imprévues (e)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		15 946 104,00	16 524 010,75	16 524 010,75
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00	247 272,12	247 272,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	87 647,00	155 648,13	155 648,13
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	87 647,00	155 648,13	155 648,13
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		237 647,00	402 920,25	402 920,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		237 647,00	402 920,25	402 920,25
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 183 751,00	16 926 931,00	16 926 931,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 926 931,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	486,21
Montant des ICNE de l'exercice N-1	558,53
= Différence ICNE N - ICNE N-1	486,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	14 737,00	90 863,64	90 863,64
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	1 345,00	1 345,00
6459	Remboursi charges SS et prévoyance	14 737,00	89 518,64	89 518,64
70	Produits services, domaine et ventes div	12 673 717,85	13 993 761,89	13 993 761,89
7018	Autres ventes de produits finis	1 290 900,00	367 517,50	367 517,50
70688	Autres prestations de services	6 869,00	6 679,50	6 679,50
70878	Remb. frais par d'autres redevables	11 375 948,85	13 619 564,89	13 619 564,89
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 855 562,00	2 561 449,96	2 561 449,96
74758	Participat° Autres groupements	729 060,00	1 306 330,52	1 306 330,52
7478	Participat° Autres organismes	1 126 502,00	1 255 119,44	1 255 119,44
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		14 544 016,85	16 646 075,49	16 646 075,49
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	20 000,00	20 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		14 546 016,85	16 666 075,49	16 666 075,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	5 509,00	5 509,00	5 509,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 509,00	5 509,00	5 509,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 509,00	5 509,00	5 509,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 551 525,85	16 671 584,49	16 671 584,49

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	255 346,51
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 926 931,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	4 715,00	5 300,00	5 300,00
2051	Concessions, droits similaires	4 715,00	5 300,00	5 300,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	246 608,20	624 944,00	624 944,00
2135	Installations générales, agencements	228 308,20	362 604,12	362 604,12
2158	Autres inst., matériel, outil, techniques	4 500,00	242 499,88	242 499,88
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 800,00	14 840,00	14 840,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		251 323,20	630 244,00	630 244,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	31 040,00	35 426,00	35 426,00
1641	Emprunts en euros	31 040,00	35 426,00	35 426,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		31 040,00	35 426,00	35 426,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		282 363,20	665 670,00	665 670,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	5 509,00	5 509,00	5 509,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	5 509,00	5 509,00	5 509,00
13918	Autres subventions d'équipement	5 509,00	5 509,00	5 509,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 509,00	5 509,00	5 509,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		287 872,20	671 179,00	671 179,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	671 179,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	22 078,00	24 000,00	24 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	22 078,00	24 000,00	24 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	170 100,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	170 100,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	192 178,00	24 000,00	24 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	22 742,00	34 006,42	34 006,42
10222	FCTVA	10 993,98	34 006,42	34 006,42
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	11 748,02	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	22 742,00	34 006,42	34 006,42
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	214 920,00	58 006,42	58 006,42
021	Virement de la sect* de fonctionnement	150 000,00	247 272,12	247 272,12
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	87 647,00	155 648,13	155 648,13
28051	Concessions et droits similaires	4 063,06	1 450,53	1 450,53
28135	Installations générales, agencements, ..	9 359,65	84 912,20	84 912,20
28158	Autres installat*, matériel et outillage	60 555,53	54 258,06	54 258,06
28182	Matériel de transport	3 381,55	3 381,55	3 381,55
28183	Matériel de bureau et informatique	6 666,54	8 051,11	8 051,11
28184	Mobilier	571,27	571,31	571,31
28188	Autres immo. corporelles	3 049,40	3 023,37	3 023,37
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	237 647,00	402 920,25	402 920,25
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	237 647,00	402 920,25	402 920,25
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	452 567,00	460 926,67	460 926,67

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	210 252,33
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	671 179,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

Cet état ne contient pas d'information.



SUD RHONE ENVIRONNEMENT - Syndicat Mixte SUD RHONE ENVIR - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 31/12/N	Montant des tirages N-1	Montant des engagements N-1		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
5193 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR INT8800071C du 22/03/1998

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'émissionneur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT)

(3) Il s'agit des intérêts imputés au compte 6615

SUD RHONE ENVIRONNEMENT - Syndicat Mixte SUD RHONE ENVIR - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux indexé		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					403 100,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					403 100,00									
162930Z	CAISSE EPARGNE	22/07/2009		28/01/2021	500 000,00	F		1,200	1,200	euro	T	X	N	A-1
484043D	CAISSE EPARGNE	21/02/2017		25/09/2017	70 000,00	F		1,480	1,480	euro	S	P	N	A-1
491578C	CAISSE EPARGNE	16/03/2022		25/09/2022	170 100,00	C		1,080	1,080	euro	T	P	N	A-1
633800Z	CAISSE EPARGNE	14/08/2019		25/09/2019	80 000,00	F		1,480	1,480	euro	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunt assorti d'une option de swap sur taux de référence (Total)					0,00									
168 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consenties du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes épargne de Trésor (Total)					0,00									
1673 Dettes pour l'Etat et l'Etat (Total)					0,00									
1674 Cotes arvers locataires-acquéreurs (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									

SLOW

SUD RHONE ENVIRONNEMENT - Syndicat Mixte SUD RHONE ENVIR - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux actuel		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actualisé					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1692 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1697 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					403 100,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : P : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux journalier révisable et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; F pour autre ; X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts prévue le langage de la note de la loi n° 2010-1015 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

510

SUD RHONE ENVIRONNEMENT - Syndicat Mixte SUD RHONE ENVIR - BP - 2023

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A22

A22 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/03/23	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Avantages de fiscalité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		314 404,79					33 889,82	3 617,37	0,00	488,21
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		314 404,79					33 889,82	3 617,37	0,00	488,21
16200R	N	0,00	A-1	82 400,00	7,00	F	1,200	10 040,00	989,58	0,00	0,00	
4840439	N	0,00	A-1	32 764,00	3,00	F	1,450	7 000,70	643,71	0,00	0,00	
4811000	N	0,00	A-1	162 221,18	10,00	C	1,060	10 880,20	1 877,49	0,00	0,00	
5330000	N	0,00	A-1	37 019,61	8,00	F	0,440	0 000,00	801,10	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consenties au Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes opérationnels (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locales/ma-copropriétaires (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SUD RHONE ENVIRONNEMENT - Syndicat Mixte SUD RHONE ENVIR - BP - 2023

Nature (Faire correspondre avec le numéro de contrat)	Présentation et Analyse du Bilan											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Analyse de l'emprunt			ICNE de l'emprunt
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		314 488,71					33 850,82	1 017,87	0,00	488,21

(9) Egalement des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie. Il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est assorti à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon le paragraphe de la circulaire ICC81015077C du 26 juin 2011 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : P - Rep ; V - variable simple ; C - complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
 (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et éventuellement dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.
 (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 761

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		1 321 101,14	1 321 101,14	0,00	1 321 101,14
CONFLIT ECOVAL	0,00	21/03/2013	1 321 101,14	1 321 101,14	0,00	1 321 101,14
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		1 321 101,14	1 321 101,14	0,00	1 321 101,14

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		40 935,00	40 935,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		35 426,00	35 426,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	35 426,00	35 426,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 509,00	5 509,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 509,00	5 509,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	40 935,00	0,00	0,00	40 935,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		436 926,67	436 926,67
Ressources propres externes de l'année (a)		34 006,42	34 006,42
10222	FCTVA	34 006,42	34 006,42
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		402 920,25	402 920,25
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	1 450,53	1 450,53
28135	Installations générales, agencements, ...	84 912,20	84 912,20
28158	Autres installat°, matériel et outillage	54 258,06	54 258,06
28182	Matériel de transport	3 381,55	3 381,55
28183	Matériel de bureau et informatique	8 051,11	8 051,11
28184	Mobilier	571,31	571,31
28188	Autres immo. corporelles	3 023,37	3 023,37
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	247 272,12	247 272,12

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	436 926,67	0,00	210 252,33	0,00	647 179,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 40 935,00
Ressources propres disponibles	IV 647 179,00
Solde	V = IV – II (6) 606 244,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

ID : 030-253002919-20230406-D23_011B-BF

S'LO

SUD RHONE ENVIRONNEMENT - Syndicat Mixte SUD RHONE ENVIR - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS FOURNIS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES ELTPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2E CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	0,00	14,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	5,00	0,00	5,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		21,00	0,00	21,00	9,00	0,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR INT89500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également caractérisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont caractérisés par une durée, les emplois à temps non complet sont caractérisés à l'exception de la durée de travail prévue par le délibérant créant l'emploi.

(4) Effectifs temps plein annuel travaillé (ETPT). La décompte est proportionnel à l'activité des agents mesurée par les quantités de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quantité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

ID : 030-253002919-20230406-D23_011B-BF

SLO

SUD RHONE ENVIRONNEMENT - Syndicat Mixte SUD RHONE ENVIR - BP - 2023

Exemple : un agent à temps plein (quantité de travail = 100 %) pendant toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel, à 80 % (quantité de travail = 80 %) pendant toute l'année (ex : CDD de fin de mission) correspond à 0,8 ETPT. Un agent à temps partiel, à 80 % (quantité de travail = 80 %) pendant 11 mois de l'année (ex : CDD de fin de mission) correspond à 0,88 ETPT (0,8 * 8 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emplois existant ; emplois spécialisés ; etc. (voir l'article 138 ter de la loi n° 86-56 du 26 janvier 1984 etc.).

SUD RHONE ENVIRONNEMENT - Syndicat Mixte SUD RHONE ENVIR - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Forces	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CAT : CODES A, B et C.

(2) SECTEUR : 01M - Administration

02C - Technique

03B - Laboratoire (non environnemental inclus)

0 - Social

MS - Médico-social

MT - Médico-technique

SP - Sportif

CULT - Culturel

ANIM - Animation

PM - Police

OTR - Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Statut du contrat (à compter du 28 janvier 1984)

3-a* article 3, 1er alinéa - anciennement temporaire (art 5-5b)

3-b article 3, 1er alinéa - anciennement temporaire (art 5-5b)

3-1 anciennement d'un fonctionnement autonome à durée à temps partiel ou indéterminé (médecin, médecin)

3-2 anciennement temporaire (1er alinéa)

3-3 1° anciennement de cadre d'emplois de fonctionnaires ou suppléants d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2* emploi du statut de la catégorie A lorsque les fonctions des services de la mairie des Préfectures le justifient

3-3-3* emploi de secrétaire de mairie (des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements communaux de population (dont la population moyenne est inférieure à 10 000)

3-3-4* emploi à temps non-remplacé des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements communaux de population (dont la population moyenne est inférieure à 10 000), lorsque la durée de temps de travail est inférieure à 50 %

3-3-5* emploi des agents locaux de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants, dont la population moyenne est inférieure à 10 000 habitants, lorsque la durée de temps de travail est inférieure à 50 %

de changement de personnel ou de remplacement d'un service public

3-4 article 21 de la loi n° 83-1017, contrat à durée indéterminée anciennement proposé à un agent contractuel

36 - article 36 travailleurs

47 - article 47 reclassés (anciennement sur emplois fonctionnaires)

110 - article 110 anciennement de groupe de services

110-1 anciennement de groupe de services

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent concerné est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être indiqués « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrat aidé »)

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 36 et 47 de la loi n° 84-593 du 28 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 24 de la loi n° 2011-347

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe systématiquement la rémunération un traitement hors échelle il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

IV

D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

SLOW

ID : 030-253002919-20230406-D23_011B-BF

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par M Le Président (1),

A , le 06/04/2023

M Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A BEAUCAIRE, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BONNEAU Gérard	
CORBIERE Lysiane	
GESLIN Laurent	
GRANCHI Theos	
LEVESQUE Frédéric	
PERIGNON Jean-Pierre	
PESENTI Thierry	
PONIATOWSKI Anne	
VALLESPI Joachim	
WIBAUX Bernard	

Certifié exécutoire par M Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Syndical.

(3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

SLOW

ID : 030-253002919-20230406-D23_011B-BF

SLO

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10

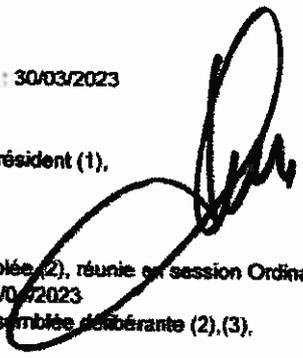
VOTES :

Pour : 7
Contre : 0
Abstentions : 3

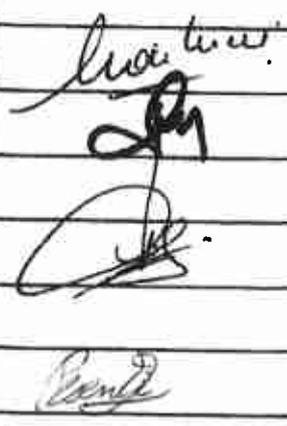
Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par M Le Président (1),
A , le 06/04/2023
M Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A BEAUCAIRE, le 06/04/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).



BONNEAU Gérard	
CORBIERE Lysiane	
GESLIN Laurent	
GRANCHI Theos	
LEVESQUE Frédéric	
PERIGNON Jean-Pierre	
PESENTI Thierry	
PONIATOWSKI Anne	
VALLESPI Joachim	
WIBAUX Bernard	



Certifié exécutoire par M Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A. le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant Le Conseil Syndical.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

ID : 030-253002919-20230406-D23_011B-8F

SLOW

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par M Le Président (1),

A , le 06/04/2023

M Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A BEUCAIRE, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2).(3),

BONNEAU Gérard	
CORBIERE Lysiane	
GESLIN Laurent	
GRANCHI Theos	
LEVESQUE Frédéric	
PERIGNON Jean-Pierre	
PESENTI Thierry	
PONIATOWSKI Anne	
VALLESPI Joachim	
WIBAUX Bernard	

Certifié exécutoire par M Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme

(2) L'assemblée délibérante étant Le Conseil Syndical

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

SLOW

ID : 030-253002919-20230406-D23_011B-BF

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par M Le Président (1),

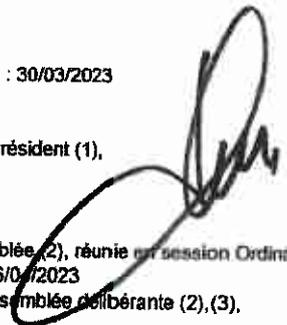
A , le 06/04/2023

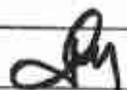
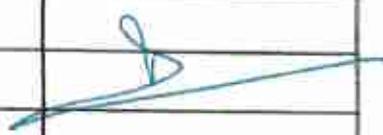
M Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A BEUCAIRE, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).



BONNEAU Gérard	
CORBIERE Lysiane	
GESLIN Laurent	
GRANCHI Theos	
LEVESQUE Frédéric	
PERIGNON Jean-Pierre	
PESENTI Thierry	
PONIATOWSKI Anne	
VALLESPI Joachim	
WIBAUX Bernard	

Certifié exécutoire par M Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Syndical

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

SLOW

ID : 030-253002919-20230406-D23_011B-BF

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 10

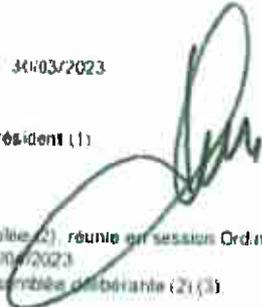
VOTES

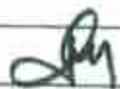
Pour : 7
 Contre : 0
 Abstentions : 3

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par M Le Président (1)
 A la 06/04/2023
 M Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A BEUCAIRE, le 06/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2) (3)



BONNEAU Gérard	
CORBIERE Lyliane	
GESI IN Laurent	
GRANCHI Theo	
LEVESQUE Frédéric	
PERIGNON Jean-Pierre	
PESENTI Thierry	
PONIATOWSKI Anne	
VALLESPI Joachim	
WIBAUX Bernard	

Certifié exécutoire par M Le Président (1) compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A la

(1) Préférer le mode en préfecture de l'original
 (2) S'agit-il de l'assemblée de la C.C.S. ou du Syndicat
 (3) Les autres signataires ont-ils signé l'original

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

SLO 

ID : 030-253002919-20230406-D23_011B-BF



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par M Le Président (1),

A , le 06/04/2023

M Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A BEUCAIRE, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BONNEAU Gérard	
CORBIERE Lysiane	
GESLIN Laurent	
GRANCHI Theos	
LEVESQUE Frédéric	
PERIGNON Jean-Pierre	
PESENTI Thierry	
PONIATOWSKI Anne	
VALLESPI Joachim	
WIBAUX Bernard	

Certifié exécutoire par M Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le 21/04/2023



ID : 030-253002919-20230406-D23_011B-BF

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 7
 Contre : 0
 Abstentions : 3

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par M Le Président (1),
 A , le 06/04/2023
 M Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A BEUCAIRE, le 06/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).



BONNEAU Gérard	
CORBIERE Lysiane	
GESLIN Laurent	
GRANCHI Theos	
LEVESQUE Frédéric	
PERIGNON Jean-Pierre	
PESENTI Thierry	
PONIATOWSKI Anne	
VALLESPI Joachim	
WIBAUX Bernard	

Certifié exécutoire par M Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le [] et de la publication le []

A , le []

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant Le Conseil Syndical
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le 21/04/2023



ID : 030-253002919-20230406-D23_0118-BF